

COMPTE RENDU

Réunion du 22/05/2025 à 20h00 – au CSBM

LISTE DES PRESENTS :

NOM PRENOM	POSTE	ADRESSE MAIL
Jean-Marie Guéro	Conseiller délégué à la Vie des quartiers, au Développement informatique et à l'Egalité hommes-femmes	jm.guero@ville-sgla.fr
Christian Kervazo	Maire-adjoint à l'Enseignement, la Sécurité et les Commémorations	c.kervazo@ville-sgla.fr
Franck John	Maire-adjoint aux Sports, aux Associations et aux Festivités	f.john@ville-sgla.fr
Laurent Boivin	Maire-adjoint à la Communication, au Numérique et au Jumelage	l.boivin@ville-sgla.fr
Michel Grimault	Conseiller municipal	
Pierre Ragot	Responsable du service Communication et Vie des quartiers	p.ragot@ville-sgla.fr
Patrick et Christine Gauchey	Membre du Conseil de quartier	
Isabelle De Figueiredo	Membre du Conseil de quartier	
Ana Fernandes	Membre du Conseil de quartier	
Michel et Brigitte Pointeau	Membre du Conseil de quartier	
Brigitte Coutelle	Membre du Conseil de quartier	
Pierrette Grange	Membre du Conseil de quartier	
Colette Laissus	Membre du Conseil de quartier	
Franck Tardif	Membre du Conseil de quartier	
Corinne Rollin	Membre du Conseil de quartier	
Jocelyne Rebouché	Membre du Conseil de quartier	
Jérôme Michaux	Membre du Conseil de quartier	
Nathalie Thiou	Membre du Conseil de quartier	
Patricia Pangaud	Membre du Conseil de quartier	
Goulwenn Kerzerho	Membre du Conseil de quartier	
Josette Vinas y Roca	Membre du Conseil de quartier	

COMPTE RENDU

Réunion du 22/05/2025 à 20h00 – au CSBM

1. Réponses aux questions précédentes :

- **Cité Vallès** : Le nouveau bâtiment qui vient d'être construit en face du CSBM propose des logements HLM ?

Il s'agit de logement social d'après le service Urbanisme

- **Chemin du Fonceau** : un véhicule de l'association ASDVO se gare toujours et gêne les sorties de véhicules.

Il s'agit d'une aide à domicile, la PM a rappelé les règles.

- **Chemin des Petites fontaines** : deux « champignons en béton ont été balancés dans le fossé

Les services techniques les ont retirés.

- **Le radar route de Corbeil** : ne fonctionne plus

Il se recharge avec l'énergie solaire, vu la météo actuelle, il est donc difficile de le recharger.

- **Plateaux surélevés** : vous avez eu une dérogation par rapport aux bus ?

C'est un plateau donc il y a moins de risque pour les véhicules. Les plateaux sont sur des zone 30.

- **Chantier rue des Cendrennes** : il doit y avoir des pompes de relevage car il y a toujours de l'eau qui s'écoule.

Les sols sont saturés d'eau donc c'est difficile d'absorber les quantités qui pleuvent actuellement en continu.

- **Signalétique Gare-Chemin latéral vers la zone des Loges** :

Le flyer a été réalisé et distribué dans les entreprises de la zone et la signalétique a été posée par les services techniques.

- **Rappel sur panneaux lumineux** : rentrer ses poubelles et ne pas mettre devant un autre voisin juste parce que leur clôture est toute neuve.

COMPTE RENDU

Réunion du 22/05/2025 à 20h00 – au CSBM

On va le faire sur les panneaux lumineux, sur le bulletin municipal et les réseaux sociaux.

- **Depuis un moment, dans l'angle de la boulangerie Vallès :** il y a des tuyaux à l'amiante détériorés, c'est dangereux. Il faudrait les faire retirer.

Il s'agit d'un parking privé, le bailleur a été prévenu.

- **Entretien du bassin de puisage dans la résidence Louis Aragon :** il semble que c'est l'Agglomération Cœur d'Essonne qui doit entretenir. Tout ce qui est autour s'affaisse, c'est inquiétant. Les grillages penchent vers l'intérieur du bassin.

Ce bassin appartient à la commune. Une demande de nettoyage a été effectuée auprès des services techniques.

- **Elagage des arbres sur voie publique près de la résidence Louis Aragon :** est inexistant. L'arbre est au 4 résidence Louis Aragon. La dame habite au 5, juste devant le bassin.

Voir le CTM. Demande prise en compte pour l'automne car la période d'élagage est passée. Ne pas hésiter à relancer le CTM.

- **Suite au passage pour piétons :** possible nettoyer les trottoirs près des passages Guibeville, rue Palmyre et rue Chaudet

La prochaine étape du printemps sera de refaire le trottoir en grave, dans un premier temps.

Voir le CTM pour le nettoyage et le planning de ces travaux. Nettoyage fait régulièrement sur la ville. **Attention : remettre de la grave sur ce site.**

- **L'immeuble rouge de La Norville, rue de la Gare :** est-il contrôlé régulièrement ?

C'est un vrai borbier. Il y a un souci à 2 niveaux en dessous. il y a beaucoup de sources, toute intervention dedans doit être faite par des plongeurs. Il y a des discussions avec la maire de La Norville qui est très embêtée car la société qui a construit a fait faillite.

La maire cherche des solutions.

- **Rue de la gare :** reprogrammer les feux pour fluidifier le trafic.

C'est à la mairie de la Norville de voir ça.

COMPTE RENDU

Réunion du 22/05/2025 à 20h00 – au CSBM

- **Elagage** : rue du Mesnil face au 5, au début de la rue : il y a toujours des ronces qui envahissent. Passage Joseph Magental, beaucoup de riverains laissent pousser leurs arbres qui penchent dangereusement sur le chemin.

Des flyers sont mis dans les boîtes aux lettres des propriétaires.

- **L'ancien Lidl : on en est où ?**

Il y a eu quelques retards dans les travaux mais les commerçants restent sur une ouverture à mi-septembre.

- **Problèmes de sécurité** : enfants Vallès et collègue : nombre d'enfants en trottinette, parfois à 2 sur l'engin, sans éclairage, sur la route, c'est très dangereux pour eux ! Une action à l'école et au collège serait envisageable ? Peut-être mettre la PM à la sortie de la résidence Vallès pour leur faire la morale ?
On pourrait faire une sensibilisation avec des images de crash dans les écoles ?

En priorité ce sont les parents qui doivent sensibiliser. Normalement, l'usage de ces engins est interdit aux moins de 14 ans. Ce sera remonté auprès du corps enseignant par les parents d'élèves.

- **Eclairage route de Corbeil** : fonctionne aléatoirement, risque d'accident au niveau du bassin de rétention car l'éclairage ne fonctionne pas correctement.

C'est remonté très régulièrement auprès de Cœur d'Essonne. Il y a un plan pluriannuel pour changer les luminaires. Le réseau est vieillissant, il est changé petit à petit. Il y a aussi le problème du vol de cuivre qui est arrivé sur un autre quartier de la commune.

- **Rue d'Aulnay avec les nouveaux immeubles construits** : comment sera gérée la circulation ? ça va être le bazar.

Les accès sont divisés en 2 : une partie « collectifs », une partie « individuels ». Normalement, il ne devrait pas y avoir de problème.

- **Programmation de nouveaux commerces dans la ville** : ici par exemple, l'ancienne pharmacie est vide.

Il y a des discussions en cours avec le bailleur qui a proposé de voir ce qui peut être fait dans le quartier, s'il veut mettre des commerces, mais il peut vouloir mettre de l'habitat.

COMPTE RENDU

Réunion du 22/05/2025 à 20h00 – au CSBM

- **Inondations du mois d'octobre** : qu'est-ce qui peut se faire par rapport à la Bretonnière ? Les équipes techniques ont été très efficaces, sont intervenues rapidement et sont restées longtemps sur place pour agir.
L'impression que la gestion du bassin de rétention a été faite au dépourvu.

Historiquement tous les champs du plateau de Marolles ont été drainés et tout se déverse sur la Bretonnière. Il y a aussi la construction de la zone des Promenades à Brétigny qui a fait que toutes les eaux se déversent vers notre commune.

Ces crues peuvent revenir plusieurs fois dans le siècle. Sur un sol peu saturé, on aurait moins de remontées d'eau. Le bassin de la Bretonnière est régulièrement entretenu, il est prévu d'être plus vigilant sur ce bassin. Il s'est rempli très vite avec toutes les eaux de ruissellement des environs.

Peut-on avoir des scénarii prédictifs ? Problématique : la pluie et sa répartition sur un territoire qui peut varier sur quelques centaines de mètre. Le syndicat de l'Orge fait un gros travail sur ces problèmes.

Vous pouvez vous abonner à Vigie Orge gratuitement pour être informé en temps réel.

- **La Bretonnière passe sur des terrains privés**, il doit y avoir une convention de servitude avec le Syndicat de l'Orge depuis 2018. Aucune nouvelle, c'est une arlésienne.

On va voir avec le Syndicat de l'Orge. Voir au 8 et au 8bis de la rue Palmyre-Pergod.

- **Les anciens bassins de rétention entre Laborde et la voie ferrée** : est-ce qu'ils ont été rénovés pour fonctionner correctement ? Est-ce que ce sont des bassins pour pompiers ? Ils ne se vidaient jamais.

Il faudrait voir lesquels sont des bassins de lutte anti-incendie.

- **Rue Palmyre-Pergod** : il y aurait un promoteur qui tourne pour construire dans le secteur, vous avez des infos ?

Dans le PLU, on est obligé de déclarer des zones constructibles. Cela ne veut pas dire que ça va être construit. La loi oblige de réviser le PLU et on a des surfaces où on doit autoriser des constructions. On doit construire plus ou moins 80 logements par an. On n'a pas délégué notre service urbanisme, donc on garde la main sur les constructions.

L'agglo vote son PLH dans lequel ils donnent un objectif de construction. Chaque commune doit faire son nombre de constructions. On ne peut pas refuser de construire mais on limite.

On essaie d'éviter d'avoir trop de morcellement de terrains, on essaie de protéger ce qu'on appelle les « dents creuses », des parcelles en longueur sur lesquelles les promoteurs essaient de mettre la main.

COMPTE RENDU

Réunion du 22/05/2025 à 20h00 – au CSBM

- **Rue Palmyre-Pergod** : une étude pour qu'elle soit mise en sens unique.

Interprétation ! Dans cette zone, il y aurait une étude de circulation dans le quartier. Si cette rue devait passer en sens unique, il faudrait revoir le sens de circulation de tout le quartier.

- **Quid des infrastructures ?** On construit, on construit partout mais toutes les structures éducatives, santé, sont saturées.

On alerte le département sur la situation du collège Roland Garros. Sur le PLU on a bloqué une parcelle pour permettre l'agrandissement. Il était conçu pour 400 élèves, on en a 650 actuellement. On parle d'Algécos pour créer des classes.

Dans nos écoles, on agrandi régulièrement, notamment Joliot-Curie qui a ouvert une partie des nouveaux bâtiments. On va lancer les études pour l'agrandissement de l'école Jules Vallès.

Paul Langevin, on réfléchit également à l'avenir d'un agrandissement avec les terrains alentours.

- **Les jeunes souhaiteraient un coin sport notamment avec des barres de traction, etc.**

On a un plan de développement de stations de sports dans toute la commune. Un plateau sportif avec double accès dans l'école Jules-Vallès : il faut qu'on ai les financements pour le monter. En dehors du groupe scolaire, la commune n'a pas de terrain ici : cela appartient à une résidence privée.

- **Est-ce que les jeunes peuvent être associés au projet pour qu'ils puissent donner leurs idées ?**

Le but est qu'il y ait des espaces de sport dans chaque endroit de la commune pour que chacun puisse en profiter. Cela se fera au fur et à mesure.

Sur le stade du Mesnil, il y a une réflexion sur son avenir.

- **Les manouches sur le terrain en bas de l'Orge, près de chez M. Vigor.**

Une partie leur appartient. Ils ont grappillé sur les terrains de l'agence des espaces verts. Il y a une procédure en cours.

- **Les branchements sur l'eau de la ville avec le gros tuyau d'incendie, que faire ?**

L'eau des bouches à incendie est exclusivement réservée aux pompiers. Il faut faire remonter à la police nationale.

COMPTE RENDU

Réunion du 22/05/2025 à 20h00 – au CSBM

- **Problème avec des chiens route d'Aulnay** : qui ont été récupérés, ils en ont récupéré 2 autres et le grillage n'a pas été réparé. Un jour, il va y avoir un gros problème avec un enfant.

Le grillage a été réparé, la Police municipale s'en est assurée. Les chiens ont été récupérés par la voie légale. La PM reste attentive et vigilante sur ce dossier.

- **Voitures garées de façon anarchique un peu partout dans la commune.**

La Police municipale intervient et verbalise régulièrement.

- **Chemin des Petites fontaines** : un habitant a installé des Portakabins sur son terrain sur une hauteur non autorisée.

La Police municipale est intervenue pour faire retirer les Algeco.

2. Questions des habitants :

- **Suite au passage pour piétons** : possible nettoyer les trottoirs près des passages Guibeville, rue Palmyre et rue Chaudet

La prochaine étape du printemps sera de refaire le trottoir en grave, dans un premier temps.

La demande est transmise au service technique pour le nettoyage et le planning de ces travaux. Nettoyage fait régulièrement sur la ville. Rappel : il est prévu de remettre de la grave sur cette zone car ça n'a pas encore été réalisé.

- **Rue Palmyre-Pergod** : beaucoup de boue s'accumule entre le 8 et le 8bis dans les caniveaux. Nettoyage à faire.

Le service technique est prévenu.

- **Chemin des Petites Fontaines** : un habitant a installé des Portakabins sur son terrain sur une hauteur non autorisée.

La Police municipale est prévenue pour rencontrer à nouveau les propriétaires.

COMPTE RENDU

Réunion du 22/05/2025 à 20h00 – au CSBM

- **Pourquoi la porte du cimetière est-elle fermée en bas.**

Il a été demandé que ce soit fermé parce que les collégiens le traversaient pour aller ou partir du collège. Mme Velho va revoir l'accès.

- **Pourquoi la boulangerie est-elle fermée ?**

Le commerçant a une autre boulangerie à Brétigny-sur-Orge et recherche une personne pour reprendre celle-ci.

- **Les bus qui passent de nuit :** il y a un arrêt au niveau du bar tabac de la Bretonnière qui n'est jamais utilisé. Comment faire ?

Ce ne sont pas des arrêts prévus sur leurs lignes. Ils ont des horaires de trajets à respecter.

- **Gare : le long du chemin de fer, les gens jettent des choses, ce n'est jamais nettoyé, c'est pollué.**

Ça appartient à la SNCF, on va relayer cette doléance.

- **Travaux RTE :** enterrement des lignes à haute tension en passant par la rue de la Bretonnière. Qu'en est-il ?

Voir l'urbanisme. Aucune déclaration de travaux n'a été déposée en mairie.

- **ZAC des Loges : terrassement près de la pile électrique.**

C'est normal, le propriétaire sécurise et terrasse son terrain pour le vendre. Il devrait y avoir un entrepôt. Les Roms ont été expulsés de ce terrain et se sont réinstallés le long de la voie ferrée. La police nationale y est allée mais une association nous a interdit l'expulsion car les Roms se seraient installés depuis plus de 48h.

Une plainte a été déposée contre cette association pour faux car les Roms n'étaient pas installés depuis plus de 48h.

- **Sur la rue Mistral :** est-ce que les bâtiments ont été vendus avec des places de stationnement, parce que des gens se garent n'importe où sur les trottoirs.

S'il s'agit de logement social, il y a une obligation pour un seul emplacement de stationnement.

la Police municipale est prévenue de la situation dans cette nouvelle zone.

COMPTE RENDU

Réunion du 22/05/2025 à 20h00 – au CSBM

- **Route des Loges** : de plus de plus de Poids lourds, se stationnent sur la route ou rue Hélène Boucher. Est-ce que quelque chose est prévu pour fluidifier ?

La société TEA est installé sur La Norville. La Préfecture a mis en demeure pour qu'un emplacement de stationnement soit créé. La police municipale est passée pour prendre les identités sur la partie communale de Saint-Germain.

- **Sentier Fontaine Mesnil** : un terrain à vendre. Il est communal ?

Il y a une partie communale mais pas tout le terrain.

- **Rue Palmyre Pergod** : il ya un panneau zone 30 d'un sens, mais pas dans l'autre.

La végétation a été taillée dans ce secteur, le service technique verra sur place s'il manque vraiment un panneau ou s'il était simplement caché par la végétation.

- **Bassin de la Bretonnière** : ça n'a pas été tondu depuis un moment.

Le service technique se rapproche du syndicat. Il semble qu'un bassin de rétention a été entretenu récemment mais voir si c'est celui-ci.

- **Horaires des travaux** : pas sur le site.

A mettre sur le site de la ville.

- **Quid du stade du Mesnil** ?

On ne l'exploitera pas en terrain de sport. On a sécurisé pour que le terrain ne soit pas envahi.

Il est accessible par le bois à pied.

- **Lavoir** : est-ce que ça peut faire partie d'un circuit avec le Département ? Peut-on nettoyer le toit ?

Le service technique va le nettoyer.

- **Chiens** : rappeler aux propriétaires d'avoir un comportement civique, ramasser les excréments notamment.

COMPTE RENDU

Réunion du 22/05/2025 à 20h00 – au CSBM

On fera un rappel dans le magazine.